

ARRANGEMENT ET PROTOCOLE DE MADRID

DÉCISION FINALE CONCERNANT LA SITUATION DE LA MARQUE

– DÉCLARATION D'OCTROI DE LA PROTECTION
FAISANT SUITE À UN REFUS PROVISOIRE –

Règle 18 *ter* . 2)

I.	Institut National de la Propriété intellectuelle, Rive gauche, rue Orynbor , batiment 8, corps 1, e ntree №1, №2 010000, Astana, Kazakhstan Téléphone: +7(7172) 74-95-80 http://www.kazpatent.kz , e-mail: kazpatent@kazpatent.kz
II.	Numéro de l'enregistrement international: 1231046
III.	Nom du titulaire (ou autre indication permettant de confirmer l'identité de l'enregistrement international): Obshchestvo s Ogranichennoy Otvetstvennost'yu "EVROTORG" k. 22, d. 52a, ul Kazintsa 220099 Minsk (BY)
IV.	<input type="checkbox"/> Protection pour tous les produits et/ou services <input checked="" type="checkbox"/> Protection pour une partie seulement des produits et/ou services: cl.33 – totalement. cl.32 – «Bières; eaux minérales et gazeuses et autres boissons sans alcool, autres que des boissons de thé et la compote, boissons à base de fruits et jus de fruits; sirops et autres préparations pour la confection de boissons».
V.	Signature ou sceau officiel de l'Office qui envoie la déclaration: Bekenov S.E. Directeur 
VI.	Date: 18.03.2016